



---

## PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

---

# DES LÉGUMES FRAIS AU QUÉBEC

---

**PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL**

---

**DES LÉGUMES FRAIS**  
**AU QUÉBEC**

## AVANT-PROPOS

---

Ce document présente une analyse évolutive et comparative de l'industrie des légumes frais au Québec. La période généralement couverte est celle comprise entre 2006 et 2015. Dans certains cas, l'analyse a été limitée aux dernières données officielles. L'Ontario et les États-Unis, soit les principaux concurrents en Amérique du Nord dans ce secteur, seront des régions comparatives analysées.

Nous nous intéresserons surtout aux légumes produits en champ et destinés au marché frais<sup>1</sup>. Ce secteur diversifié comprend plus de 70 espèces de légumes qui peuvent être réparties en 5 grands groupes, en fonction des parties du légume qui sont consommées :

- Légumes-racines et légumes-bulbes : carotte, betterave, panais, rutabaga, navet, céleri-rave, oignon, échalote, poireau, ail, etc. ;
- Légumes-feuilles et légumes-tiges : laitue, chou, céleri, fines herbes, rhubarbe, asperge, etc. ;
- Légumes-fleurs : chou-fleur, brocoli, artichaut, etc. ;
- Légumes-fruits : tomate, poivron, concombre, aubergine, citrouille, melon, etc. ;
- Autres légumes : maïs sucré, haricot, pois mange-tout, gourgane, etc.

Au Québec, sur le marché frais, la laitue, la carotte, l'oignon, le chou et le brocoli représentent les principales productions légumières qui seront étudiées de façon particulière dans ce portrait.

Le document abordera les principaux aspects de l'industrie maraîchère, soit la demande, les échanges commerciaux, les circuits de commercialisation, la production, la compétitivité des entreprises, la recherche et l'innovation, le développement durable ainsi que les principaux enjeux pour le futur.

Note : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

---

<sup>1</sup> Aux fins de l'analyse, les légumes de champ destinés à la transformation, soit pour la conserve, la marinade, le surgelé ou le jus, seront exclus lorsqu'il est possible de séparer les données des deux marchés. De même seront exclus les pommes de terre et les légumes de serre, qui sont traités dans d'autres monographies, ainsi que les champignons, dont les données sont trop fragmentaires.

## FAITS SAILLANTS

---

- La consommation de légumes frais au Canada s'est accrue de 5 % en 10 ans, passant de 66,4 kg/personne en 2006 à 69,7 kg/personne en 2015. Les nouvelles variétés de légumes et le prêt à l'emploi attirent le consommateur québécois et présentent une plus forte croissance des ventes dans la grande distribution comparativement aux variétés plus traditionnelles.
- Le Québec et l'Ontario sont les deux plus importants producteurs de légumes frais au Canada avec respectivement 40 % et 42 % des superficies canadiennes.
- Au Québec, en 2015, 1 550 entreprises maraîchères produisaient environ 540 000 tonnes de légumes frais sur une superficie totale de 23 000 ha. La taille des entreprises québécoises est globalement supérieure à celle des autres provinces et les entreprises sont le plus souvent localisées sur les terres les plus fertiles (9 000 ha en sols organiques) et près des grands centres de consommation, particulièrement en périphérie de Montréal.
- Le Québec se démarque en termes de productivité pour les cultures qui préfèrent les climats frais, telles la laitue et les crucifères (brocoli, chou, chou-fleur, rutabaga, radis, etc.). Il s'affirme comme chef de file canadien dans la production de laitue, de céleri, de radis, d'échalote et d'oignon vert.
- Depuis 2006, les importations et le déficit commercial américain en légumes augmentent. Le Mexique est le principal pays fournisseur (71 %) et la part du Canada se maintient autour de 10 %.
- Les ventes de légumes frais du Québec ont connu une bonne croissance (5,7 %/an), soutenue par l'augmentation des rendements et des prix, pour atteindre une valeur de 381 M\$ en 2015. Il en est de même pour les ventes à l'exportation qui ont affiché une hausse de 9,9 %/an et atteint 183 M\$ en 2015. La relance des exportations vers la côte est américaine a été favorable à l'amélioration de la part de marché du Québec sur l'échiquier canadien qui a atteint 43 % des ventes canadiennes en 2015, comparativement à 38 % pour l'Ontario.
- La marge bénéficiaire des entreprises maraîchères québécoises s'est améliorée, mais les coûts de main-d'œuvre (entre 30 % et 60 % des dépenses, selon les cultures) demeurent supérieurs au Québec par rapport au reste du Canada.
- La valeur ajoutée (73 % de la valeur de production) et les emplois générés (129 emplois équivalents temps plein par tranche de 10 M\$ de ventes) par la filière maraîchère sont supérieurs à la moyenne agricole.
- Les enjeux de l'industrie des légumes frais sont notamment de répondre aux exigences sociétales en matière de santé et d'environnement, de développer la mise en marché par un meilleur regroupement de l'offre et un positionnement accru sur le marché d'exportation, la réduction des coûts de main-d'œuvre ainsi que l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et, finalement, la recherche, l'innovation et le transfert des connaissances.

# TABLE DES MATIÈRES

---

1	La demande et les marchés .....	5
1.1	La consommation de légumes .....	5
1.1.1	La consommation mondiale.....	5
1.1.2	La consommation canadienne et américaine.....	5
1.1.3	La consommation québécoise .....	6
1.2	Les échanges commerciaux .....	7
1.2.1	Le commerce mondial a été soutenu par une hausse substantielle des prix.....	7
1.2.2	Les échanges commerciaux en Amérique du Nord .....	7
1.2.3	Le Québec à l'international.....	9
1.3	Les circuits de commercialisation des légumes frais au Québec .....	10
2	La production .....	12
2.1	Production mondiale et nord-américaine de légumes .....	12
2.2	Production québécoise et ontarienne de légumes frais.....	13
2.2.1	Superficies et ventes de légumes frais .....	14
2.2.2	Principaux légumes produits.....	15
2.2.3	Rendements.....	15
2.2.4	Structure régionale et taille des entreprises maraîchères .....	16
2.2.5	Production biologique.....	16
3	La compétitivité des entreprises .....	17
3.1	Parts de marché et prix.....	17
3.2	Situation financière des entreprises .....	18
3.3	Soutien gouvernemental en matière de gestion des risques .....	20
3.4	La filière génère de fortes retombées économiques .....	21
4	La recherche et l'innovation.....	22
4.1	Acteurs et efforts en matière de recherche et d'innovation au Québec et en Ontario.....	22
4.2	Défis futurs de recherche et d'innovation au Québec.....	23
5	Le développement durable .....	24
6	Les enjeux et les défis du secteur .....	26
7	Annexe.....	28

# 1 La demande et les marchés

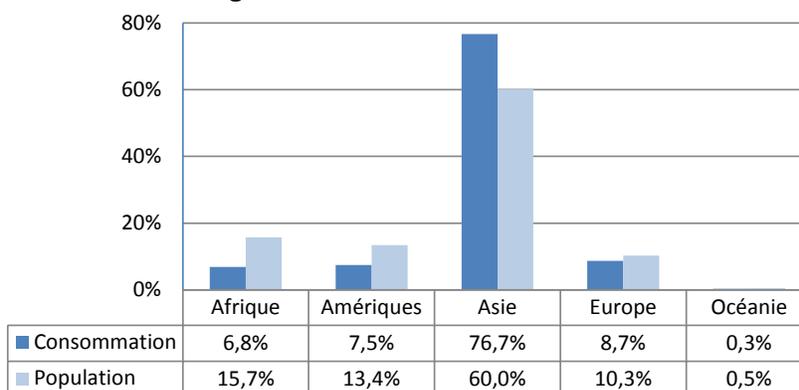
## 1.1 La consommation de légumes

### 1.1.1 La consommation mondiale

➤ *L'Asie accapare plus des trois quarts de la consommation mondiale des légumes*

Entre 2004 à 2013 (dernière année pour laquelle les données sont disponibles), la consommation mondiale de légumes frais a augmenté de 30 %, pour atteindre 983 Mt en 2013, alors que la population mondiale croissait de 12 %. L'Asie était responsable de plus des trois quarts de la consommation mondiale alors qu'elle compte 60 % de la population mondiale. Il s'agit d'une consommation moyenne de 169 kg de légumes par habitant.

**Figure 1 - Part relative des différentes régions du monde en matière de population et de consommation de légumes frais en 2013**



Source : FAOSTAT. Compilation du MAPAQ.

### 1.1.2 La consommation canadienne et américaine

➤ *La consommation canadienne de légumes a augmenté de seulement 1 % en 10 ans*

La consommation canadienne de légumes est passée de 105,8 kg/personne en 2006 à 106,8 kg/personne en 2015. La croissance a été plus marquée pour les légumes frais (+5 % en 10 ans), alors que les légumes transformés ont diminué de 6 %. La laitue est le légume frais le plus consommé au Canada (9,6 kg/habitant), suivie de près par les oignons secs et verts (9,1 kg/habitant) puis la tomate (8,1 kg/habitant). Par contre, le chou-rave montre la meilleure croissance en matière de consommation par personne depuis 2006 (362 %), suivi de la betterave (92 %), des épinards (77 %), du panais (77 %) et des choux de Bruxelles (64 %).

**Tableau 1 - Consommation de légumes<sup>1</sup> par habitant au Canada, en équivalent frais, en 2006 et en 2015**

Année	Légumes frais (kg)	Légumes transformés (kg)				Total des légumes
		Congelé	Conserve	Jus	Total	
<b>2006</b>	66,4	9,1	29,2	1,1	39,4	<b>105,8</b>
<b>2015</b>	69,7	6,6	29,9	0,6	37,1	<b>106,8</b>
<b>Variation 2015-2006</b>	5 %	-28 %	2 %	-42 %	-6 %	<b>1 %</b>

1. Englobe les légumes issus du champ et des serres. Sont exclus les champignons, les olives, les légumineuses et les pommes de terre.  
Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 002-0011. Compilation du MAPAQ.

À titre de comparaison, le consommateur américain moyen mangeait, quant à lui, un peu moins de légumes frais (67 kg/personne) et plus de légumes transformés (50 kg/personne) que le Canadien moyen en 2015. La consommation américaine de légumes frais tend à se maintenir, alors que celle des légumes transformés a reculé de 8 % en 10 ans.

### 1.1.3 La consommation québécoise

➤ **Les nouveautés et le prêt à l'emploi attirent les consommateurs québécois de légumes frais**

La statistique nationale relative à la consommation n'est pas ventilée par province. En supposant que le Québécois mange la même quantité que le Canadien moyen, nous estimons que 576 kt de légumes frais ont été consommés au Québec en 2015.

Dans le but de dégager certaines tendances propres au Québec, les ventes au détail de légumes frais dans les grands magasins<sup>2</sup> ont été analysées. En 2015, ces ventes se sont élevées à 387 kt pour une valeur de 1,3 milliard de dollars. L'oignon est le légume favori, avec 9,0 % des parts, suivi par la carotte, la tomate, le concombre et les laitues. Pour les laitues, une hausse dans le produit prêt à l'emploi (ensachées) a compensé la baisse des ventes dans le produit conventionnel.

Tableau 2 - **Évolution des ventes (kg) de certains légumes frais dans les grands magasins au Québec de 2012 à 2015**

Légumes frais	Parts de ventes parmi les légumes <sup>1</sup> en 2015	Croissance des ventes de 2012 à 2015
<b>Principaux légumes frais produits au Québec</b>		
Oignons	9,0 %	2 %
Carottes	7,9 %	1 %
Laitues et légumes	4,3 %	-14 %
Laitues ensachées	2,0 %	16 %
Brocoli	3,2 %	5 %
Choux	1,9 %	11 %
<b>Légumes frais à forte croissance au Québec</b>		
Chou frisé ( <i>kale</i> )	0,12 %	232 %
Okra	0,01 %	66 %
Bok choy	0,13 %	47 %
Courges d'hiver	0,89 %	46 %
Racine de gingembre	0,13 %	38 %
Légumes mélangés <sup>2</sup>	0,74 %	38 %
Igname	0,28 %	32 %
Légumes à feuilles larges ensachés <sup>3</sup>	1,70 %	28 %

1. Inclut les légumes frais et les pommes de terre, mais exclut les melons.

2. Comprend les autres légumes que ceux qui sont feuillus et vendus en mélanges, tels que les mélanges de légumes-racines.

3. Comprend les légumes-feuilles préparés, autres que les laitues, qui sont ensachés, tels que l'endive, le bok choy, le chou et la scarole.

Note : De 2012 à 2015, la population québécoise s'est accrue de 2 %.

Source : Nielsen, Ventes au détail dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

<sup>2</sup> Seules les données concernant les années 2012 à 2015 sont disponibles. On entend par « grands magasins » les chaînes de supermarchés, les pharmacies, Zellers, Target, Walmart, les magasins généraux (ex. : Canadian Tire, Dollarama) et les clubs-entrepôts.

Du point de vue de la tendance, la nouveauté et le produit prêt à l'emploi attirent les consommateurs québécois. En effet, même s'ils représentent encore de faibles parts de marché, certains légumes frais tels que le chou frisé (*kale*), l'okra, le chou chinois de type « bok choy », les courges, le gingembre, l'igname et les légumes-feuilles ensachés enregistrent des hausses marquées de leurs ventes de (tableau 2). La présence des communautés ethniques influence notamment l'offre de nouveaux légumes et l'intérêt pour ceux-ci.

### **Constats sur la consommation de légumes**

- À l'échelle mondiale, l'Asie est la région qui consomme le plus de légumes.
- La consommation par personne de légumes frais est en hausse au Canada, mais elle reste relativement stable aux États-Unis.
- Au Québec, les nouvelles variétés de légumes et le produit prêt à l'emploi présentent de meilleures croissances des ventes que les produits plus traditionnels.

## **1.2 Les échanges commerciaux**

### **1.2.1 Le commerce mondial a été soutenu par une hausse substantielle des prix**

Entre 2006 et 2015, la valeur des exportations mondiales de légumes frais<sup>3</sup> a progressé de 75 %, passant de 28,1 G\$ en 2006 à 49,2 G\$ en 2015, alors que le volume a augmenté de 28 %, soit de 33,4 Mt à 42,9 Mt. Une part de la hausse de la valeur des échanges est donc le résultat de la bonne tenue des prix des légumes sur le marché mondial.

Les 5 principaux pays exportateurs sont l'Espagne qui fournit 15 % des exportations mondiales, le Mexique (14 %), les Pays-Bas (13 %), la Chine (11 %) et les États-Unis (8 %). Le Canada arrive au 9<sup>e</sup> rang avec 3 % des exportations mondiales.

Les États-Unis (19 %) représentent le plus grand pays importateur de légumes dans le monde, suivis de l'Allemagne (12 %), du Royaume-Uni (8 %), du Canada (7 %) et de la France (6 %). De manière générale, la proximité géographique des pays est un facteur prépondérant sur le plan des échanges commerciaux de légumes frais, qui sont des produits relativement fragiles et périssables.

### **1.2.2 Les échanges commerciaux en Amérique du Nord**

#### **➤ Croissance marquée des importations de légumes frais aux États-Unis**

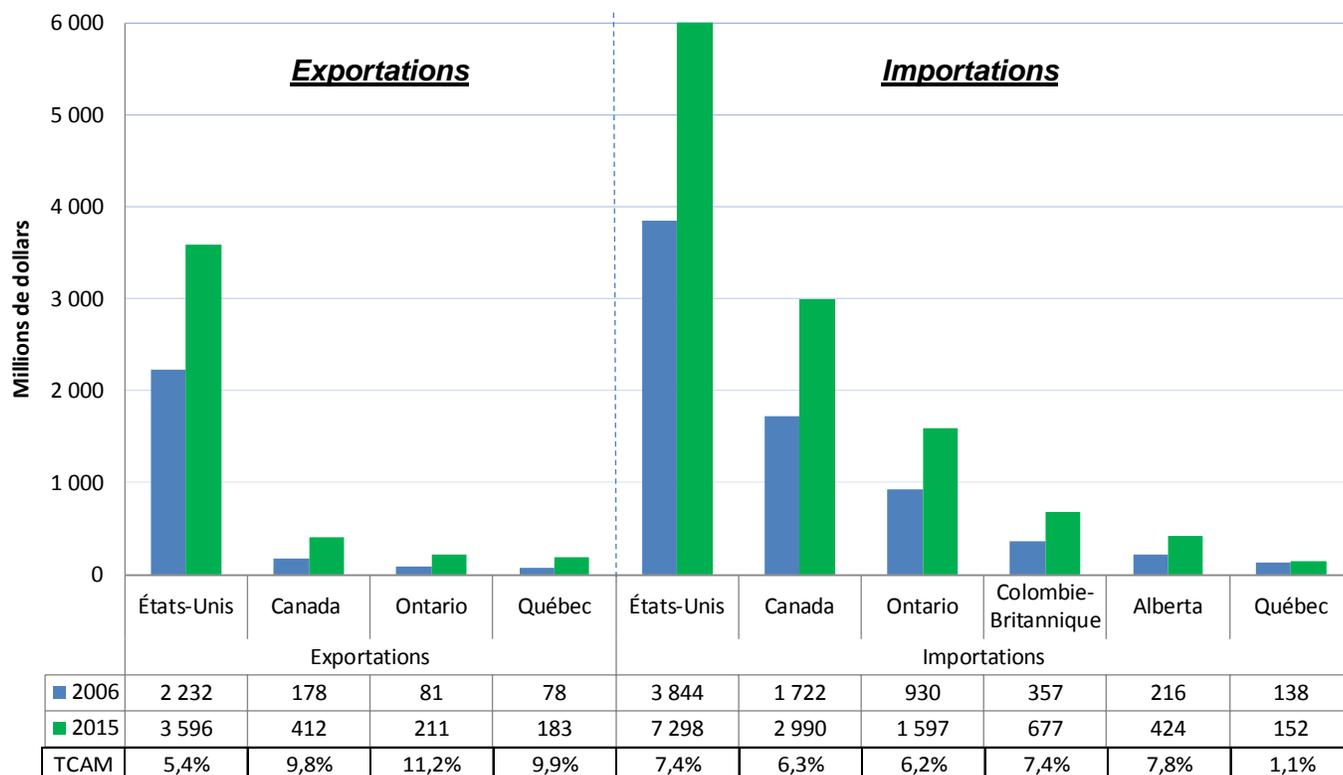
Les valeurs des exportations de légumes frais des États-Unis sont passées de 2,2 à 3,6 G\$ entre 2006 et 2015, ce qui représente une hausse de 5,4 %/an (figure 2). Cette hausse est tributaire de la hausse des prix parce que le volume exporté en 2015 (2,2 Mt) est resté sensiblement le même que celui de 2006 (+0,1 %/an). Le Canada est le principal pays de destination (83 % des exportations américaines).

Les importations américaines de légumes frais se sont accrues au cours de la même période, passant de 3,8 à 7,3 G\$ (+7,4 %/année) ou de 4,1 à 6,2 Mt (+4,7 % par année). Les États-Unis ont ainsi accentué leur déficit commercial de -1,6 à -3,7 G\$ pour les légumes frais. Les épisodes de sécheresse en Californie et la hausse de la devise américaine expliquent en partie cette tendance plus marquée à partir de 2012.

<sup>3</sup> Données des Nations Unies (UN Comtrade). Pour l'analyse des échanges commerciaux mondiaux, les codes du système harmonisé englobent plus de produits que les regroupements retenus aux sections 1.2.2 et 1.2.3, ce qui explique des valeurs plus élevées.

En 2015, le principal pays fournisseur de légumes frais aux États-Unis était le Mexique (71 % de la valeur des importations américaines), suivi du Canada (10 %), du Pérou (6 %), du Guatemala (5 %) et de la Chine (2 %). La part du Mexique a baissé de 2 % par rapport à 2006, alors que celle du Canada a augmenté de 1 %.

**Figure 2 - Valeur monétaire des échanges commerciaux internationaux de légumes frais aux États-Unis et au Canada, en dollars canadiens**



TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Global Trade Atlas. Compilation du MAPAQ.

### ➤ **Le Canada a multiplié par 2,3 fois ses exportations de légumes en dix ans**

Les exportations canadiennes de légumes frais s'élevaient à 412,4 M\$ en 2015 (figure 2), en hausse de 9,8 %/an depuis 2006. Les principales provinces exportatrices sont l'Ontario (51 % des ventes canadiennes) et le Québec (44 %) qui ont plus que doublé leurs exportations en dix ans. La croissance a toutefois été plus forte en Ontario (11,2 %/an) qu'au Québec (9,9 %/an).

Les importations canadiennes de légumes frais sont passées de 1,7 à 3,0 G\$ entre 2006 et 2015, ce qui correspond à une hausse de 6,3 %/an. Cette croissance s'explique surtout par une montée des prix des légumes importés, car l'augmentation des volumes entrant au pays a été plus faible (0,7 %/an) pour s'établir à 1,9 Mt en 2015.

Le Canada tend à diversifier ses sources d'approvisionnement de légumes en achetant à l'extérieur des États-Unis, notamment au Mexique. En effet, la part des importations provenant des États-Unis a diminué, passant de 75 % en 2006 à 71 % en 2015, alors que celle des importations provenant du Mexique a augmenté, passant de 15 % en 2006 à 19 % en 2015. Le déficit commercial canadien est passé de -1,5 à -2,6 G\$ entre 2006 et 2015.

L'Ontario est le principal point d'entrée des importations canadiennes de légumes frais avec 54 % de la valeur importée en 2015. Il est suivi de la Colombie-Britannique (23 %), de l'Alberta (14 %) et du Québec (5 %). Deux facteurs importants expliquent cette situation prépondérante de l'Ontario :

- son importance démographique et son emplacement stratégique font en sorte que les grands distributeurs alimentaires y ont établi un nombre plus élevé de centres de distribution de plus grande envergure ;
- la présence de l'Ontario Food Terminal, la propriété du gouvernement de l'Ontario et le plus important centre de distribution de fruits et de légumes au Canada (20 grossistes, 5 000 acheteurs, 400 producteurs). À titre de comparaison, la Place des producteurs au Marché central de Montréal regroupe environ 2 grossistes, 840 acheteurs et 95 producteurs.

### 1.2.3 Le Québec à l'international

#### ➤ Hausse des exportations et baisse des volumes d'importations québécoises de légumes

En période estivale, lorsque la production locale de légumes frais dépasse la demande des consommateurs, les marchés extérieurs jouent un rôle majeur dans l'écoulement de la production québécoise. En effet, environ 48 % des ventes de la production québécoise de légumes frais se font sur le marché international (183 M\$ en 2015). Les principaux légumes exportés sont la laitue, le chou, l'oignon et l'échalote ainsi que la carotte. Ils connaissent tous une forte croissance des ventes à l'international, variant de 6 à 14 % par année (tableau 3).

Les légumes québécois sont dirigés essentiellement vers les États-Unis (96 %), plus particulièrement vers la côte est américaine : New York (32 %), New Jersey (16 %), Massachusetts (12 %), Maryland (7 %), Pennsylvanie (7 %) et Floride (7 %).

Tableau 3 - Échanges commerciaux internationaux de légumes frais pour le Québec de 2006 à 2015

Exports-imports / produits	Valeur (millions de dollars canadiens)			Quantité (tonnes)		
	2006	2015	TCAM 2006-2015	2006	2015	TCAM 2006-2015
<b>Exportations</b>	<b>78,2</b>	<b>182,8</b>	<b>9,9 %</b>	<b>115 812</b>	<b>199 965</b>	<b>6,3 %</b>
laitues	22,0	48,6	9,2 %	22 978	38 973	6,0 %
choux	15,2	34,5	9,6 %	27 707	41 945	4,7 %
oignons et échalotes	16,6	28,5	6,2 %	26 552	48 518	6,9 %
carottes	8,2	18,8	9,7 %	19 104	28 500	4,5 %
autres légumes	16,4	52,3	13,8 %	19 471	42 029	8,9 %
<b>Importations</b>	<b>137,8</b>	<b>151,8</b>	<b>1,1 %</b>	<b>146 458</b>	<b>110 532</b>	<b>-3,1 %</b>
piments	27,2	27,5	0,1 %	20 379	12 611	-5,2 %
melons	16,3	20,6	2,6 %	31 192	27 051	-1,6 %
laitues	13,6	16,6	2,3 %	9 580	7 513	-2,7 %
tomates	22,2	10,4	-8,0 %	19 702	7 199	-10,6 %
autres légumes	58,5	76,7	3,0 %	65 605	56 158	-1,7 %
<b>Solde commercial</b>	<b>-59,6</b>	<b>31,0</b>	<b>S. O</b>	<b>-30 646</b>	<b>89 433</b>	<b>S. O</b>

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Source : Global Trade Atlas. Compilation du MAPAQ.

La valeur des importations de légumes frais au Québec s'élevait à 152 M\$ en 2015, en hausse de 1,1 %/an. Par contre, le volume des importations du Québec baisse de 3,1 %/an. Ainsi, le solde commercial du Québec

s'est amélioré, passant d'un déficit de 31 000 t (ou 60 M\$) en 2006 à un surplus de 89 000 t (ou 31 M\$) en 2015. Comme nous l'avons mentionné précédemment, étant donné l'importance des centres de distribution de légumes présents en Ontario, il peut être envisagé qu'une bonne partie des légumes entrent au Canada par cette province pour être redirigés vers le Québec.

Les légumes importés au Québec provenaient des États-Unis dans une proportion de 57 %. Les deux premiers États fournisseurs en importance sont la Floride (31 %) et le New Jersey (7 %), alors que la Californie représente seulement 2,5 % des importations (en comparaison de 4,1 % en 2006). Les autres principaux pays fournisseurs sont l'Espagne (9,6 %) et le Guatemala (7,0 %). Les principaux légumes importés sont les poivrons (18 % des achats), suivi des melons (14 %), des laitues (11 %) et des tomates (7 %).

### Constats sur les échanges commerciaux

- Les États-Unis, le principal partenaire commercial du Québec, présentent une croissance marquée de ses importations de légumes et son déficit commercial s'est accentué à partir de 2012 en raison des épisodes de sécheresse en Californie.
- Le Mexique est le principal fournisseur des États-Unis (71 %), mais la part du Canada (10 %) est en hausse.
- Au Québec et en Ontario, la croissance des exportations de légumes frais a été plus forte que celle des importations, tant en valeur qu'en volume.
- Les activités d'échanges internationaux, autant à l'exportation qu'à l'importation, sont plus importantes en Ontario qu'au Québec, ce qui pourrait s'expliquer par l'importance des centres de distribution de légumes présents dans cette province et la force de l'Ontario Food Terminal.
- Les marchés extérieurs jouent un rôle majeur dans l'écoulement de près de la moitié de la production québécoise et les exportations présentent une croissance de près de 10 % par an.

## 1.3 Les circuits de commercialisation des légumes frais au Québec

### Schéma de l'offre et de la demande pour les légumes frais au Québec en 2015



1. Importations et exportations de légumes frais uniquement.

2. Estimation basée sur des pertes évaluées à 5 % de l'ensemble de la production locale et des importations internationales.

3. Données obtenues par déduction.

4. Estimation faite à partir de la population québécoise de 2015 et de la consommation par personne de légumes frais, en incluant les melons et en excluant la consommation de légumes de serre (estimée à 84 963 t).

NB : Nous avons émis l'hypothèse que les stocks de début et de fin d'année étaient minimes, ce qui explique leur absence.

Sources : Statistique Canada ; Global Trade Atlas. Compilation du MAPAQ.

La production de légumes au Québec (539 kt) a le potentiel d'approvisionner 93 % des besoins domestiques (579 kt). Cet approvisionnement est toutefois concentré en période estivale pour les légumes périssables et sur une plus longue période pour les légumes d'entreposage, dont les légumes-racines, les choux et courges d'hiver. Les exportations internationales — équivalents à près de 37 % du volume produit — et interprovinciales sont nécessaires pour écouler la production.

➤ **Échanges considérables entre le Québec et les autres provinces**

En période hivernale, les importations internationales sont requises pour combler les besoins des consommateurs. Elles permettent aussi d'offrir des aliments qui sont peu ou pas produits au Québec (par exemple, l'okra, la patate douce, l'ail ou le melon). Aucune donnée ne permet de cerner précisément la dynamique des échanges interprovinciaux. On estime toutefois que la balance commerciale interprovinciale du Québec est négative. En effet, il y aurait au moins 162 kt de légumes entrant au Québec en provenance des autres provinces (importations interprovinciales) en surplus des légumes québécois sortant vers les autres provinces canadiennes (exportations interprovinciales). L'importance des centres de distribution alimentaires et des échanges commerciaux en Ontario pourrait expliquer en partie cette situation qui s'est légèrement améliorée avec le temps, puisqu'en 2006, la balance interprovinciale était déficitaire de 193 kt.

➤ **Des voies de commercialisation diversifiées sur le marché interne et près du consommateur**

Sur le marché québécois, les producteurs de légumes frais ont différentes options pour écouler leurs produits. Selon les dernières données disponibles (tableau 4), ils acheminent leurs légumes, comme première destination, vers des regroupements de producteurs, d'emballeurs ou des grossistes qui agissent comme intermédiaires pour environ 36 % des superficies. Selon la Banque de données du Centre de recherche industrielle du Québec (ICRIQ), le Québec compterait plus de 120 grossistes ou distributeurs de fruits et de légumes frais.

Tableau 4 - **Voies de commercialisation des producteurs de légumes frais sur le marché intérieur, estimées en pourcentage des superficies (première vente du producteur), en 2006**

Canaux de commercialisation	Pourcentage des superficies cultivées
Regroupements de producteurs ou grossistes	36 %
Chaînes d'alimentation	28 %
Fruiteries	9 %
Marchés publics	9 %
Kiosques à la ferme, autocueillette et agriculture soutenue par la communauté (ASC)	9 %
Hôtellerie, restauration et institutions (HRI)	3 %
Autres voies de commercialisation	6 %

Source : AGECO, *Portrait et priorités du secteur maraîcher québécois*, 2007.

Les ventes aux chaînes d'alimentation viennent en deuxième (28 % des superficies cultivées). Les producteurs qui desservent les grandes chaînes doivent notamment être en mesure de fournir des volumes importants de produits. De plus, ils ont à respecter des normes spécifiques de qualité et détenir une certification reconnue par la « Global Food Safety Initiative (GFSI) » (CanadaGAP, GLOBALG.A.P, PrimusGFS, etc.) qui assure les plus hauts standards de salubrité et de traçabilité à la ferme. En 2016, on dénombrait 137 producteurs ou producteurs-emballeurs de légumes frais au Québec qui avaient la certification CanadaGAP<sup>4</sup>.

La vente directe au consommateur représente une autre voie d'écoulement pour environ 18 % des superficies cultivées. On parle ainsi de ventes, surtout en période estivale, dans les marchés publics, les kiosques ou l'autocueillette à la ferme ou par l'entremise de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). À titre indicatif, notons qu'en 2016, il existait plus de 120 marchés publics à travers le Québec et que les légumes frais y occupaient généralement une place prépondérante. De même, pour l'ASC, le réseau des fermiers de famille

<sup>4</sup> Répertoire des entreprises certifiées de CanadaGAP, novembre 2016.

d'Équiterre regroupe plus de 100 fermes qui fournissent des paniers à plus de 52 000 abonnés québécois annuellement.

Les légumes peuvent aussi être dirigés vers les fruiteries (9 % des superficies). Le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (HRI) est moins utilisé directement par les producteurs de légumes frais puisque des intermédiaires (grossistes spécialisés) sont plus souvent impliqués. Ce segment de marché en croissance représente 35 % de la demande alimentaire. En effet, les ventes des services alimentaires sont passées de 12,5 à 13,4 G\$ de 2009 à 2014.

### **Constats sur les circuits de commercialisation**

- Le Québec échange de façon notable avec les autres provinces. Même si la balance commerciale interprovinciale du Québec est déficitaire, elle semble s'être améliorée en dix ans.
- Les producteurs maraîchers utilisent une grande diversité de voies de commercialisation.
- La commercialisation directe auprès du consommateur est plus répandue dans le secteur des légumes frais que dans les autres secteurs agricoles.
- La grande distribution pose, quant à elle, des défis en matière de volumes et de normes spécifiques de qualité.

## 2 La production

### 2.1 Production mondiale et nord-américaine de légumes

En 2015, environ 1,2 Gt de légumes (frais et transformés) ont été produits à l'échelle de la planète sur des superficies totalisant 61 millions d'hectares (tableau 5). La production mondiale est surtout effectuée en Asie, particulièrement en Chine et en Inde.

Tableau 5 - **Volumes et superficies de production de légumes (frais et transformés) dans le monde et pour certains pays en 2015**

Pays	Rang mondial	Volumes (t)		Superficies (ha)	
		2015	TCAM 2006-2015	2015	TCAM 2006-2015
Chine	1	627 741 040	3,5 %	25 651 993	1,8 %
Inde	2	119 485 091	4,2 %	8 230 647	2,9 %
États-Unis	3	36 506 696	-0,5 %	1 087 956	-1,8 %
Mexique	9	14 817 308	2,9 %	728 933	1,0 %
Canada	46	2 190 732	0,2 %	92 345	-1,5 %
<b>MONDE</b>		<b>1 195 200 731</b>	<b>2,8 %</b>	<b>61 139 821</b>	<b>1,9 %</b>

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

NB : Les données mondiales ne permettent pas de séparer les légumes frais de ceux transformés.

Source : FAOSTAT. Compilation du MAPAQ.

➤ **Le Canada au 3<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord en raison de sa nordicité**

La situation nordique du Canada fait en sorte qu'il produit sur une plus courte période que ses concurrents. Il a récolté plus de 2 Mt de légumes en 2015, se situant ainsi au 3<sup>e</sup> rang parmi les pays producteurs de légumes en Amérique du Nord. Les principaux légumes produits sont la tomate, la carotte, l'oignon sec, les choux et le maïs sucré.

➤ **La production américaine affectée par les épisodes de sécheresse dans l'Ouest**

En Amérique du Nord, la production est surtout concentrée aux États-Unis avec des volumes de 37 Mt en 2015. On y cultive surtout la tomate, le maïs sucré, la laitue et l'oignon sec. La Californie est le principal État producteur, avec plus de la moitié des volumes. Elle est suivie par la Floride et l'Arizona. Les superficies cultivées aux États-Unis ont diminué de 1,8 % par année. La sécheresse et la limitation en eau de ces dernières années dans l'Ouest américain, notamment en Californie, expliqueraient en partie ce phénomène.

Pour faire face à la sécheresse qui sévissait depuis 2012, les producteurs californiens se sont tournés vers des cultures moins exigeantes en eau, mais surtout vers celles de plus grande valeur économique<sup>5</sup>. Ainsi, la production de fruits et de noix a augmenté ainsi que celle de certains légumes (brocoli, tomate de transformation, poivron, épinard et feuilles de laitue). Par contre, les grandes cultures et d'autres légumes (chou-fleur de transformation, artichaut, haricot, laitue romaine et laitue pommée) ont connu une forte diminution.

Le Mexique, quant à lui, vient au 2<sup>e</sup> rang des producteurs en Amérique du Nord avec 15 Mt en 2015 et il connaît une bonne croissance de sa production (2,9 %/an). Les principaux légumes cultivés au Mexique sont la tomate, le poivron, l'oignon sec, le melon et le maïs sucré.

## **2.2 Production québécoise et ontarienne de légumes frais**

➤ **Les producteurs québécois de légumes visent surtout le marché frais**

Le secteur des légumes de champ comprend plus de 70 espèces maraîchères différentes, sans compter la grande diversité variétale au sein d'une même espèce. La production de légumes de plein champ est dirigée vers deux grands marchés : le marché frais et celui de la transformation<sup>6</sup>. Globalement, le Québec envoie une plus grande proportion de ses légumes vers le marché frais comparativement à ses concurrents, soit 80 % des volumes de la production totale de légumes et 93 % de la valeur des ventes. En Ontario, le marché frais représente environ 45 % des volumes et 75 % des ventes. Les États-Unis consacrent 51 % des volumes et 84 % des ventes au marché frais.

La différence entre la proportion de volumes commercialisés et celle de la valeur monétaire des ventes s'explique par les prix plus élevés obtenus sur le marché frais par rapport à celui de la transformation. Dans les prochaines sections, nous aborderons les données de production spécifiques du marché frais (tableau 6).

<sup>5</sup> United States Department of Agriculture (USDA), *California Drought: Crop Sectors*, 2014.

<sup>6</sup> Les principaux légumes transformés au Québec sont le pois, le haricot, le maïs sucré et le concombre. Ils sont analysés plus en profondeur dans le document *Monographie de l'industrie des légumes de transformation au Québec* (MAPAQ, 2014).

Tableau 6 - Principales données relatives à la production de légumes frais au Québec et en Ontario en 2015 et croissance annuelle de 2006 à 2015

	Québec		Ontario	
	2015	TCAM 2006-2015	2015	TCAM 2006-2015
Superficies récoltées (ha)	23 000	-0,6 %	24 000	-0,6 %
Quantité produite <sup>1</sup> (t)	540 000	3,0 %	510 000	1,4 %
Ventes (k\$)	381 000	5,7 %	340 000	6,3 %
Rendement moyen (t/ha)	23,8	3,6 %	22,2	2,2 %

1. Exclut les volumes de la catégorie « Autres légumes ».

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Sources : Statistique Canada (CANSIM, tableau 001-0013) ; Institut de la statistique du Québec (ISQ) et MAPAQ (*Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*) ; United States Department of Agriculture (USDA) (*Vegetables Summary*) ; Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (OMAFRA) et Ontario Processing Vegetable Growers (OPVG). Compilation et estimation du MAPAQ.

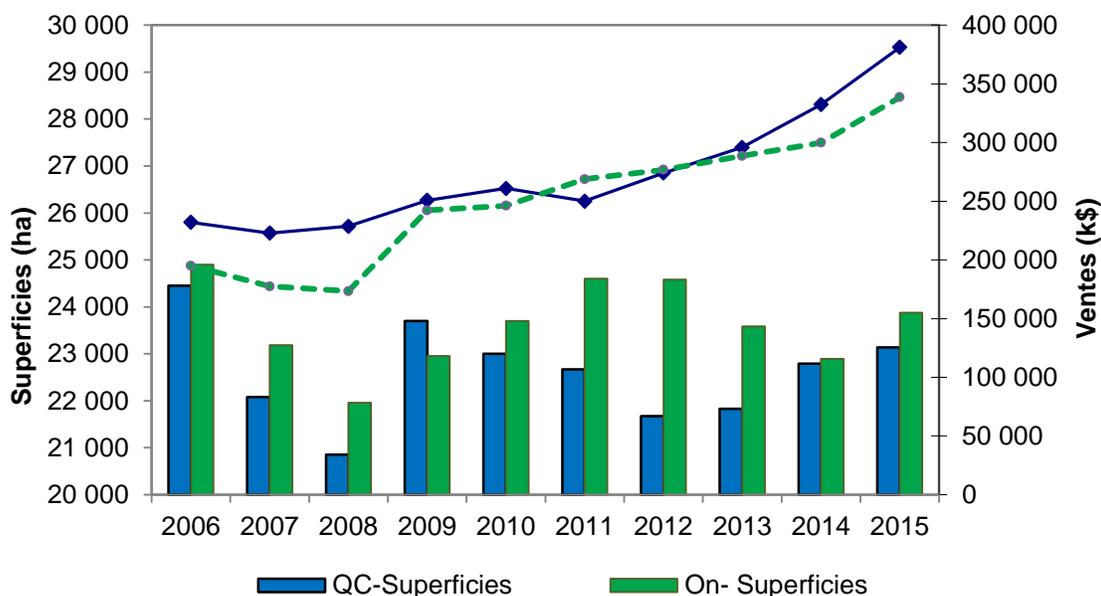
### 2.2.1 Superficies et ventes de légumes frais

Le Québec est, avec l'Ontario, le principal producteur canadien de légumes destinés au marché frais avec 43 % des ventes nationales en 2015 et 40 % des superficies au Canada. L'Ontario représente, quant à elle, 38 % des ventes canadiennes et 42 % des superficies.

#### ➤ Une production de légumes frais variable, mais une excellente croissance des ventes

En 2015, les légumes frais étaient produits sur environ 23 000 ha au Québec et 24 000 ha en Ontario. Les ventes de légumes frais représentaient en 2015 plus de 381 M\$ au Québec et 340 M\$ en Ontario. Elles ont connu une excellente croissance soutenue par l'augmentation des prix des légumes en Amérique du Nord. La croissance des ventes à la ferme a toutefois été légèrement plus forte dans la province voisine (+6,3 %/an) qu'au Québec (+5,7 %/an).

Figure 3 - Évolution des superficies et des ventes à la ferme de légumes frais au Québec et en Ontario de 2006 à 2015



Sources : Statistique Canada (CANSIM, tableau 001-0013) ; ISQ et MAPAQ (*Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*) ; USDA (*Vegetables Summary*) ; OMAFRA et OPVG. Compilation et estimation du MAPAQ.

## 2.2.2 Principaux légumes produits

Les 5 principaux légumes frais produits au Québec sont la laitue, la carotte, l'oignon, le chou et le brocoli. La laitue est peu cultivée en Ontario (seulement 1 % des ventes), car les sols organiques de cette province sont situés dans un climat plus chaud, moins propice à cette culture. L'Ontario consacre donc une plus grande part de sa production à d'autres légumes, soit le maïs sucré, la tomate et l'asperge. Les ventes des principaux légumes sont en progression, mais cette croissance est surtout marquée pour la laitue au Québec (+8 %/an), le chou au Québec (+7 %/an) et en Ontario (+9 %/an) ainsi que le brocoli en Ontario (+11 %/an).

### ➤ *Le Québec, chef de file canadien pour les cultures de climat frais et celles produites en terres noires*

Le Québec est le chef de file canadien dans la production de laitue avec 87 % des ventes canadiennes de ce légume (tableau 7). Suivent le céleri, le radis ainsi que l'échalote et l'oignon vert. La bonne performance de ces cultures au Québec est notamment liée aux sols organiques qui s'y trouvent ou au climat frais qui y règne. L'Ontario, quant à lui, domine dans l'asperge ainsi que dans les cultures de climats chauds comme le melon et la tomate.

Tableau 7 - Principales productions où la province assumait le leadership des ventes canadiennes de légumes frais en 2015

QUÉBEC				ONTARIO			
Productions	Ventes (\$)	Part des ventes canadiennes	TCAM 2006-2015	Productions	Ventes (\$)	Part des ventes canadiennes	TCAM 2006-2015
Laitue	83 347	87 %	8 %	Asperge	21 188	76 %	9 %
Céleri	15 409	75 %	7 %	Melon	14 695	73 %	10 %
Radis	10 271	73 %	7 %	Pois vert	3 287	61 %	ND
Échalote et oignon vert	16 156	55 %	2 %	Tomate	68 310	59 %	3 %
Poivron	17 729	51 %	3 %	Panais	3 960	51 %	21 %
Chou-fleur	14 454	50 %	6 %	Citrouille	9 771	50 %	10 %

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.

Sources : Statistique Canada (CANSIM, tableau 001-0013) ; ISQ et MAPAQ (*Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*) ; OMAFRA et OPVG. Compilation et estimation du MAPAQ.

## 2.2.3 Rendements

### ➤ *Des rendements comparables à ceux des concurrents et supérieurs pour les cultures de climat frais*

Généralement, les rendements obtenus au Québec sont comparables à ceux observés en Ontario et légèrement inférieurs à ceux des États-Unis. Les rendements commercialisés en légumes frais se sont globalement accrus au Québec et en Ontario pour la plupart des cultures (voir le tableau 15 en annexe). Le Québec se démarque par des rendements supérieurs dans les cultures qui préfèrent un climat plus frais comme les crucifères (brocoli, chou, chou-fleur, rutabaga, radis) et la laitue. Par ailleurs, le poivron et le concombre québécois présentent aussi des rendements supérieurs à ceux de l'Ontario pour ces légumes. La dominance du poivron vert au Québec par rapport à ses concurrents, qui privilégient celui de couleur, pourrait expliquer en partie cette différence, le poivron de couleur ayant un déclassement plus élevé durant le processus de maturation.

## 2.2.4 Structure régionale et taille des entreprises maraîchères

### ➤ Une production québécoise concentrée près des grands centres de consommation

En 2015, on dénombrait 1 550 entreprises déclarant des superficies en légumes frais. On estime que 9 000 ha sont produits en terres noires, alors que 14 000 ha s'effectuent en sol minéral. La production de légumes est plus concentrée dans les régions ceinturant Montréal (Montérégie : 56 % des superficies provinciales, Lanaudière : 16 %, Laurentides : 9 % et Laval : 6 %) et, dans une moindre mesure, dans la Capitale-Nationale (4 %), la Mauricie (3 %) et Chaudière-Appalaches (2 %). Ainsi, la production a lieu dans les zones où les conditions pédoclimatiques sont les plus favorables et près des grands centres de consommation.

### ➤ Une taille moyenne d'entreprise supérieure au Québec, mais une grande disparité de tailles

Selon des données du Recensement de l'agriculture au Canada en 2016, les entreprises maraîchères québécoises sont de plus grande taille. Elles ont une superficie moyenne de 18 ha par exploitation, alors que la moyenne canadienne était de 11 ha et celle de l'Ontario, de 15 ha.

Selon les données du MAPAQ (tableau 8), il existe toutefois une très grande disparité de tailles au sein des entreprises québécoises. Par exemple, 59 % des entreprises ont des superficies inférieures à 5 ha, contre 20 % dont les superficies sont supérieures à 20 ha. Ces dernières détiennent toutefois plus de 82 % des superficies de légumes.

Tableau 8 - Répartition des tailles des entreprises productrices de légumes frais au Québec en 2015

Strates de production (hectares)	Nombre d'entreprises (pourcentage du nombre total)	Part de la superficie totale (%)	Superficie moyenne (ha/ent.)
De 0 à 4,99	914 (59 %)	5 %	1,5
De 5 à 19,99	329 (21 %)	13 %	10,9
De 20 à 39,99	138 (9 %)	14 %	27,3
De 40 à 99,99	113 (7 %)	26 %	62,2
100 ou plus	56 (4 %)	42 %	205,3
<b>Total</b>	<b>1 550 (100 %)</b>	<b>100 %</b>	<b>17,6</b>

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles.

## 2.2.5 Production biologique

Selon les données<sup>7</sup> du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), en 2015, 278 entreprises produisaient des légumes de champ certifiés biologiques sur une superficie de 960 ha. La production biologique des légumes est en hausse. À titre comparatif, en 2013, on comptait alors 228 entreprises et 634 ha certifiés dans ce secteur.

La demande de produits biologiques s'accroît en moyenne de 10 à 15 % par année aussi bien à l'échelle mondiale que locale. Les dépenses des consommateurs pour les produits biologiques ont augmenté de 8 %/an au Canada, passant de 1,1 G\$ en 1997 à 3,7 G\$ en 2012 (COTA<sup>8</sup>, 2013). L'augmentation a été de 15%/an aux États-Unis (OTA<sup>9</sup>, 2016), passant de 3,6 G\$ en 1997 à 43 G\$ en 2015.

<sup>7</sup> Ces données incluent la pomme de terre et les légumes de transformation.

<sup>8</sup> CANADA ORGANIC TRADE ASSOCIATION (COTA), *Canada's Organic Market : National Highlight*, 2013.

<sup>9</sup> ORGANIC TRADE ASSOCIATION (OTA), *U.S. Organic: State of the Industry*, 2016.

Au Canada, en 2012, les fruits et légumes représentaient la plus grande part des ventes de produits biologiques<sup>17</sup> dans les grands magasins (40 %). Selon la Filière biologique du Québec<sup>10</sup>, 93 % des consommateurs québécois d'aliments biologiques choisissaient des fruits et des légumes (2013), ce qui en faisait la catégorie la plus recherchée. La préoccupation à l'égard des résidus de pesticides serait un facteur influençant l'achat de légumes biologiques.

### **Constats sur la production**

- Les États-Unis ont vu leur production diminuer et se modifier, notamment à cause des périodes de sécheresse qui ont sévi dans l'Ouest.
- Au Québec, les ventes de légumes frais ont connu une bonne croissance soutenue par une hausse des rendements et des prix.
- La taille des entreprises québécoises productrices de légumes est globalement supérieure à celle des entreprises des autres provinces. Au Québec, les entreprises se situent notamment sur les terres les plus fertiles et près des grands centres de consommation.
- Le Québec se démarque sur le plan de la productivité pour les cultures qui préfèrent un climat frais, dont la laitue et les crucifères (brocoli, chou, chou-fleur, etc.). Il s'affirme comme leader canadien notamment dans la laitue, le céleri, le radis, l'échalote et l'oignon vert, dont la performance est attribuable aux sols organiques.
- L'Ontario se démarque sur le plan de la productivité dans l'asperge, les légumes-racines (carotte, panais, betterave, etc.) ainsi que les cultures de climat chaud comme la tomate, les melons et la citrouille.

## **3 La compétitivité des entreprises**

### **3.1 Parts de marché et prix**

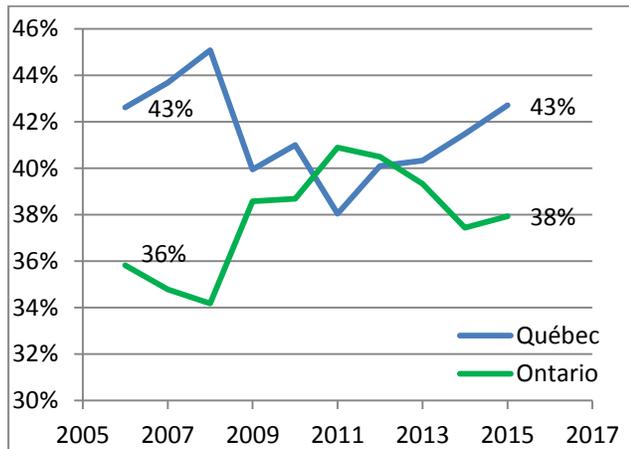
#### **➤ Reprise des parts du Québec dans le marché canadien avec la relance des exportations**

La valeur des ventes de légumes frais au Québec au cours des 10 dernières années a augmenté moins rapidement qu'en Ontario. Ainsi, les parts des ventes canadiennes de l'Ontario se sont davantage accrues, passant de 36 % en 2006 à 38 % en 2015 (figure 4). Du côté du Québec, la valeur à la ferme a fluctué au cours des 10 dernières années. Après avoir connu une baisse jusqu'en 2011, les parts de marché du Québec dans l'ensemble des ventes canadiennes ont remonté pour revenir au même niveau qu'en 2006, soit à 43 %.

Pour ce qui est de la part canadienne des exportations, l'Ontario est davantage présent sur ce marché et a accru sa part nationale (figure 5). Le Québec a, de son côté, connu une diminution puis une reprise de sa part des exportations canadiennes pour revenir au même niveau que 2006, soit 44 % des exportations canadiennes. Cela témoigne de l'importance du marché d'exportation pour soutenir la croissance des ventes au Québec.

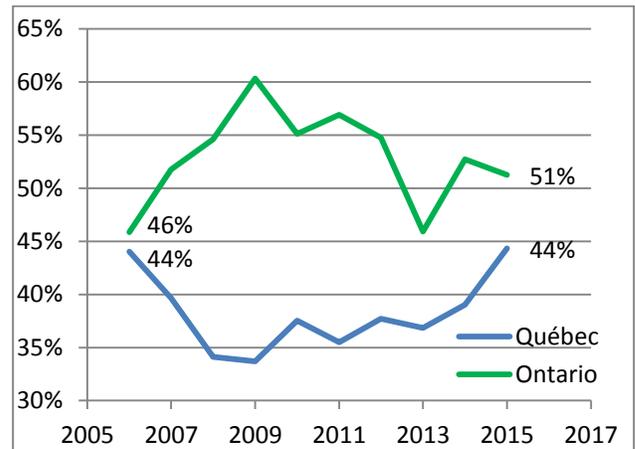
<sup>10</sup> FILIÈRE BIOLOGIQUE DU QUÉBEC, *Faits saillants du sondage auprès de la population québécoise sur la consommation de produits biologiques*, 2013.

**Figure 4 - Évolution des parts des ventes totales canadiennes de légumes frais au Québec et en Ontario**



Sources : Statistique Canada (CANSIM, tableau 001-0013); ISQ et MAPAQ (*Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*); OMAFRA et OPVG. Compilation et estimation du MAPAQ.

**Figure 5 - Évolution des parts des exportations canadiennes de légumes frais au Québec et en Ontario**



Source : Global Trade Atlas. Compilation du MAPAQ.

➤ **Des prix moyens qui se rapprochent de ceux de la concurrence**

Les prix sont très variables d'un légume à l'autre. Même pour une seule espèce de légume, ils varient d'un format à l'autre ou d'une variété à l'autre. Il est donc difficile de généraliser cette donnée. Toutefois, en considérant le prix moyen annuel (valeur/volumes) pour chacun des légumes, le Québec est plus compétitif et peut offrir des prix plus bas que l'Ontario dans le cas de 13 légumes recensés (betterave, brocoli, chou chinois, chou vert, citrouille, concombre, haricot, laitue, oignon vert échalote, persil, poireau, poivron et radis). L'Ontario est cependant plus concurrentiel pour 12 autres légumes (ail, asperge, melon, carotte, céleri, chou-fleur, courge-courgette, maïs sucré, oignon sec, panais, rutabaga-navet et tomate). La possibilité d'offrir un prix plus avantageux est souvent corrélée avec le rendement et les volumes commercialisables du légume.

**3.2 Situation financière des entreprises<sup>11</sup>**

Les entreprises maraîchères québécoises sont davantage spécialisées dans la production de légumes (85 % de leurs revenus en 2010-2014), alors que les entreprises ontariennes sont plus diversifiées et tirent davantage de revenus des productions de céréales et d'oléagineux (tableau 9). Les paiements de programmes au Québec sont légèrement plus importants qu'en Ontario.

➤ **Part des dépenses pour la main-d'œuvre supérieure au Québec**

Les structures de coûts des deux provinces présentent plusieurs similitudes, notamment au regard des frais liés aux cultures (28 % des dépenses) et à la machinerie (10 %) (tableau 9). La principale différence se trouve dans le poids relatif du coût de la main-d'œuvre qui est supérieur au Québec (33 %) par rapport à l'Ontario (28 %). Le salaire minimum étant supérieur en Ontario, la différence pourrait plutôt s'expliquer par le choix de cultures davantage mécanisées en Ontario (maïs sucré, légumes-racines et rotation avec les grandes cultures, etc.).

<sup>11</sup> Pour cette section, il n'est pas possible de séparer les entreprises produisant des légumes frais de celles produisant des légumes de transformation.

En effet, le secteur maraîcher est relativement peu mécanisé et exige beaucoup de main-d'œuvre pour les différentes opérations manuelles (plantation, désherbage, irrigation, récolte, emballage, etc.). Il compte parmi les secteurs qui génèrent le plus d'emplois en agriculture au Québec.

Tableau 9 - **Structure des revenus, des dépenses et des marges bénéficiaires des entreprises de production de légumes et de melons au Québec et en Ontario**

<b>Sources des revenus (% des revenus)</b>	<b>Québec</b>		<b>Ontario</b>	
	<b>2005-2009</b>	<b>2010-2014</b>	<b>2005-2009</b>	<b>2010-2014</b>
Revenus au titre des légumes	83 %	85 %	75 %	80 %
Revenus au titre des céréales et des oléagineux	2 %	2 %	9 %	8 %
Revenus (paiements de programmes)	9 %	6 %	7 %	4 %
<b>Sources des dépenses (% des dépenses)</b>				
Dépenses au titre des cultures	29 %	28 %	29 %	28 %
Dépenses au titre de la machinerie	10 %	10 %	11 %	10 %
Dépenses au titre des salaires et avantages sociaux	31 %	33 %	27 %	28 %
Dépenses au titre des loyers	3 %	3 %	6 %	5 %
Dépenses au titre des travaux à forfait	6 %	6 %	6 %	8 %
Dépenses de commercialisation	3 %	3 %	4 %	6 %
<b>Bénéfices nets (% des revenus)</b>				
<b>Bénéfice avec paiements</b>	13 %	14 %	13 %	14 %
<b>Bénéfice sans paiements</b>	4 %	9 %	6 %	10 %

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 002-0044. Compilation du MAPAQ.

### ➤ **Amélioration de la marge bénéficiaire des entreprises québécoises**

Si l'on inclut les paiements de programmes, la marge bénéficiaire du secteur des légumes de champ du Québec est comparable à celle de l'Ontario. Elle a atteint en moyenne 14 % des revenus durant la période de 2010 à 2014 (tableau 9).

Il y a moins d'entreprises productrices de légumes qui ne couvrent pas leurs dépenses au Québec (20 % des entreprises) qu'en Ontario (25 %) pour la période de 2010 à 2014 (tableau 10). La plus grande proportion des entreprises, tant au Québec qu'en Ontario, vont dégager un revenu net se situant entre 1 \$ et 24 999 \$. Au Québec, les entreprises ont amélioré leur rentabilité. La proportion des entreprises maraîchères dégagant un revenu net supérieur à 50 000 \$ est donc passée de 24 % à 32 % au cours des deux périodes étudiées.

Tableau 10 - **Répartition du nombre de fermes maraîchères du Québec et de l'Ontario selon le niveau de rentabilité (marge bénéficiaire) de 2005 à 2014**

	<b>Québec</b>		<b>Ontario</b>	
	<b>Moyenne 2005-2009</b>	<b>Moyenne 2010-2014</b>	<b>Moyenne 2005-2009</b>	<b>Moyenne 2010-2014</b>
Marge ≤ 0 \$	21 %	20 %	28 %	25 %
Marge de 1 à 24,99 k\$	40 %	36 %	33 %	35 %
Marge de 25 à 49,99 k\$	15 %	12 %	13 %	11 %
Marge de 50 à 99,9 k\$	10 %	13 %	9 %	10 %
Marge ≥ 100 k\$	14 %	19 %	18 %	20 %

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 002-0048. Compilation du MAPAQ.

Selon les données du programme Agri-stabilité en 2013, les exploitations de légumes frais arrivaient au 3<sup>e</sup> rang quant au niveau de rentabilité parmi les 19 secteurs agricoles au Québec. Elles sont seulement devancées par les secteurs sous gestion de l'offre (volaille et lait). Entre 2009 et 2013, la proportion d'entreprises qui ne couvraient pas leurs dépenses a varié entre 15 et 21 %, alors qu'elle a varié entre 23 et 30 % pour l'ensemble des entreprises agricoles inscrites à ce programme.

➤ **Amélioration du taux d'endettement au Québec, qui demeure supérieur à la moyenne canadienne**

Le taux d'endettement des producteurs maraîchers du Québec s'est amélioré au cours de la période de 2006 à 2013, passant de 26 à 21 %<sup>12</sup> (tableau 11). Il en est de même dans le reste du Canada, mais le taux d'endettement du Québec demeure toutefois supérieur à celui de l'Ontario et à la moyenne canadienne.

Tableau 11 - **Taux d'endettement des entreprises maraîchères du Québec, de l'Ontario et du Canada entre 2006 et 2013**

	2006	2007	2008	2009	2010	20 11 <sup>1</sup>	20 13 <sup>1</sup>
Québec	26 %	22 %	25 %	24 %	26 %	22 %	21 %
Ontario	18 %	25 %	20 %	17 %	19 %	15 %	14 %
Canada	18 %	21 %	20 %	22 %	20 %	20 %	16 %

1. L'échantillon de l'enquête a été modifié. Période 2006 à 2011 : revenu agricole brut égal ou supérieur à 10 000 \$ et période 2011 à 2013 : revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 002-0065 et tableau 002-0072. Compilation du MAPAQ.

### 3.3 Soutien gouvernemental en matière de gestion des risques

Au cours des dernières années, les entreprises québécoises productrices de légumes frais ont eu accès à cinq programmes de gestion des risques, soit Agri-investissement, Agri-stabilité, Agri-Québec<sup>13</sup>, Agri-Québec Plus<sup>17</sup> et le Programme d'assurance récolte. Dans l'ensemble, ces programmes, gérés par La Financière agricole du Québec (FADQ), ont permis de verser aux producteurs maraîchers 109,5 M\$ entre 2010 et 2014, dont 35,2 M\$ en indemnités d'assurance récolte. Par exemple, en 2013, c'est environ 50 000 \$ par entreprise qui ont été versés par l'entremise de ces différents programmes. Le secteur des légumes de champ se situe ainsi au 7<sup>e</sup> rang parmi les 19 secteurs agricoles en ce qui a trait à l'importance de l'aide financière versée cette année-là.

Entre 2010 et 2013, il y a eu une diminution du nombre d'exploitations ayant cotisé aux programmes Agri-investissement et Agri-Québec (tableau 12). Les paiements faits dans le cadre de ces deux programmes complémentaires, qui sont directement liés aux ventes nettes agricoles, se sont toutefois accrus. À cause de la bonne conjoncture des prix des dernières années, le programme Agri-stabilité est moins intervenu.

<sup>12</sup> Un taux d'endettement inférieur à 33 % permet aux entreprises de mieux faire face aux risques d'une hausse des taux d'intérêt.

<sup>13</sup> Agri-Québec et Agri-Québec Plus interviennent en complémentarité avec, respectivement, les programmes Agri-investissement et Agri-stabilité.

Tableau 12 - Paiements totaux versés aux producteurs de légumes de plein champ<sup>1</sup> dans le cadre des principaux programmes de gestion des risques de 2010 à 2014

Programmes		2010	2011	2012	20 13 <sup>2</sup>	20 14 <sup>3</sup>	Variation 2010-2013
Agri-investissement	N <sup>bre</sup> d'exploitations	435	416	397	399	381	-8 %
	Paiements (M\$)	2,9	3,0	3,0	2,2	2,2	-24 %
	Moyenne (\$)	6 759	7 172	7 494	5 420	5 681	-20 %
Agri-Québec	N <sup>bre</sup> d'exploitations	434	415	397	400	381	-8 %
	Paiements (M\$)	5,9	6,0	5,9	8,2	8,1	39 %
	Moyenne (\$)	13 538	14 370	14 917	20 508	21 301	51 %
Agri-stabilité	N <sup>bre</sup> d'exploitations	131	121	127	48	24	-63 %
	Paiements (M\$)	5,0	7,3	10,1	1,9	2,1	-62 %
	Moyenne (\$)	38 180	60 320	79 671	38 622	87 921	1 %
Agri-Québec Plus	N <sup>bre</sup> d'exploitations	-	-	-	40	31	S. O.
	Paiements (M\$)	-	-	-	0,4	0,3	S. O.
	Moyenne (\$)	-	-	-	10 034	11 110	S. O.
<b>Total programmes Agri (M\$)</b>		<b>13,8</b>	<b>16,2</b>	<b>19,0</b>	<b>12,6</b>	<b>12,7</b>	<b>-9 %</b>
<b>Total programme Agri 2010-2014 (M\$)</b>		<b>74,4</b>					

1. Les programmes interviennent pour l'ensemble de l'entreprise comprenant différentes sources de revenus (produits). Pour les fins de l'analyse, les entreprises ont été catégorisées selon le secteur qui a généré le revenu le plus élevé, en l'occurrence les entreprises qui ont généré comme principale source de revenus la vente de légumes de champ destiné au marché frais.
  2. Avec l'entrée en vigueur de *Cultivons l'avenir 2*, divers ajustements ont été apportés à Agri-stabilité et à Agri-investissement. Le programme *Agri-Québec Plus* est également entré en vigueur en 2013.
  3. Données préliminaires.
- Source : La Financière agricole du Québec, juillet 2016.

### 3.4 La filière génère de fortes retombées économiques

Avec des recettes monétaires de 428 M\$, la production de légumes de champ a généré près de 316 M\$ en valeur ajoutée totale<sup>14</sup> en 2015 (tableau 13). La valeur ajoutée directe s'élève à 227 M\$, ce qui correspond à 53 % du total des ventes de la production. À titre comparatif, mentionnons que celle de l'ensemble de l'agriculture au Québec était de 38 %. Le taux de valeur ajoutée totale, directe et indirecte, correspond à 73 % de la valeur de la production de légumes de champ alors qu'il est de 68 % en moyenne pour l'agriculture.

En 2015, le secteur des légumes de champ a généré 5 757 emplois (équivalents temps plein). Pour chaque tranche de 10 M\$ de ventes, il a produit 129 emplois par rapport à 80 pour l'ensemble de la production agricole. Ce sont principalement des emplois directs, dont le nombre est estimé à 106 par tranche de 10 M\$, alors que l'agriculture québécoise en a produit 46 par tranche de 10 M\$.

Tableau 13 - Retombées économiques du secteur des légumes de champ au Québec en 2015

Ventes (M\$)	Valeur ajoutée (M\$)			Valeur ajoutée/ventes	Emplois	
	Effets directs	Effets indirects	Totales		Emplois	Emplois pour 10 M\$ de ventes
428	227	89	316	73 %	5 757	129

Source : Modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. Compilation du MAPAQ.

<sup>14</sup> Elle est constituée des salaires, des traitements avant impôts, du revenu net des entreprises individuelles et d'autres revenus bruts avant impôts (profits, amortissements, intérêts divers, charges patronales, avantages sociaux). Les effets peuvent être directs ou indirects. Les effets directs permettent d'apprécier les rémunérations générées directement par les entreprises productrices de légumes. Les effets indirects représentent les retombées engendrées sur les fournisseurs d'intrants.

### **Constats sur la compétitivité**

- En dix ans, l'Ontario a davantage accru ses parts des ventes canadiennes ainsi que sa part à l'international, mais le Québec tend à reprendre ses parts du marché canadien depuis 2011.
- Généralement, le Québec offre un prix plus avantageux en ce qui concerne les légumes pour lesquels son climat permet des rendements supérieurs, tels que la laitue et les crucifères.
- Le revenu des entreprises québécoises est moins diversifié que celui des entreprises ontariennes, qui misent davantage sur les grandes cultures en rotation.
- Les structures de coûts sont assez similaires au Québec et en Ontario. La différence la plus marquée se situe au niveau de la part des dépenses de main-d'œuvre, qui est plus élevée au Québec, probablement à cause d'un choix de cultures moins mécanisées.
- La couverture des dépenses s'améliore chez les entreprises maraîchères québécoises.
- Le taux d'endettement des fermes maraîchères du Québec est relativement faible, et leur permet de faire face aux risques d'une hausse du taux d'intérêt, mais il demeure supérieur à celui de l'Ontario et à la moyenne canadienne.
- Le paiement global des différents programmes d'aide a diminué au Québec dans ce secteur. La bonne conjoncture des prix a fait en sorte que le programme Agri-stabilité est moins intervenu alors que les paiements du programme Agri-Québec, associés aux ventes nettes, se sont accrues.
- La valeur ajoutée et les emplois directs générés par la filière des légumes sont supérieurs à la moyenne agricole.

## **4 La recherche et l'innovation**

### **4.1 Acteurs et efforts en matière de recherche et d'innovation au Québec et en Ontario**

Au Québec, les acteurs impliqués en recherche et innovation (R-I) dans le secteur des légumes frais viennent de plus d'une dizaine d'organisations différentes (fédérales, provinciales, régionales ou privées) dispersées sur le territoire. Les principales sont les universités (particulièrement l'Université Laval et l'Université McGill), le Centre de recherche et de développement (R-D) de Saint-Jean-sur-Richelieu d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL), le Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM), Phytodata et le Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité (CETAB+).

#### **➤ Une recherche effectuée par plusieurs organisations sur le territoire et des entreprises innovatrices**

Au Québec, entre 2010 et 2015, 36 chercheurs titulaires d'un doctorat ont réalisé au moins un projet portant sur les légumes frais ou encore collaboré à un tel projet. Pour la plupart, ils ne travaillaient pas à temps plein pour le secteur maraîcher et ils couvraient d'autres cultures. Ainsi, 7 chercheurs venaient de l'Université Laval, 6 de l'IRDA et 15 du Centre de R-D de Saint-Jean-sur-Richelieu. Entre 2010 et 2015, 289 projets de R-I ont été réalisés au Québec pour une valeur totale supérieure à 22 M\$ (tableau 14).

Les producteurs de fruits et légumes au Québec sont innovateurs et représentent les plus grands utilisateurs des crédits d'impôt relatifs à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS-DE) en agriculture. Ils ont accaparé en moyenne 28 % de tous les crédits versés aux entreprises agricoles entre 2010 et 2014.

Tableau 14 - Investissement des principaux centres de recherche et d'innovation dans le secteur des légumes frais pour la période de 2010 à 2015

Centres	Lieu des infrastructures	Nombre de projets (%)	Montant (\$)
Centre de R-D AAC	Saint-Jean-sur-Richelieu, Acadie et Sainte-Clotilde	37 (13 %)	1 339 958 <sup>1</sup>
Universités <sup>2</sup>	Québec, Montréal et Sherbrooke	38 (13 %)	3 483 867
IRDA	Saint-Bruno, Québec, Deschambault et Saint-Lambert	42 (15 %)	6 180 278
CIEL	L'Assomption et Lavaltrie	68 (24 %)	4 206 163
CRAM	Mirabel	20 (7 %)	3 086 008
Phytodata	Sherrington	23 (8 %)	1 337 967
CETAB+	Victoriaville	9 (3 %)	285 000
Autres		52 (18 %)	2 273 777
<b>Total</b>		<b>289</b>	<b>22 193 019</b>

1. Incomplet : inclut les subventions versées en vertu du programme Agri-innovation d'AAC, auxquelles s'ajoute une partie des sommes versées aux chercheurs d'AAC.

2. Les données sur la recherche universitaire (SIRU) n'étaient pas disponibles en 2014 et en 2015. Elles ont été estimées à partir de plusieurs

Sources : AAC, Direction générale des sciences et de la technologie, 2016 ; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU), 2015 ; Liste des projets subventionnés du MAPAQ. Compilation du MAPAQ.

Par ailleurs, en Ontario, la recherche est concentrée dans 4 organisations principales, soit l'Université de Guelph (Bradford Muck Crops Research Station, Simcoe Research Station et Ridgetown Campus), le Vineland Research and Innovation Centre (VRIC) ainsi que les deux centres de R-D d'AAC situés à London et à Harrow. Le personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario assure la coordination et le transfert des connaissances.

Pour la période de 2010 à 2015, 25 chercheurs ontariens ont participé à au moins un projet de recherche dans la production de légumes frais. Ils se sont intéressés à plusieurs domaines de recherche, dont la génétique, la phytoprotection, la régie de culture, les légumes ethniques et les procédés de conservation post-récolte. La force en innovation variétale de l'Ontario a fait en sorte que les producteurs de laitue québécois font maintenant affaire avec le VRIC pour leur programme d'amélioration génétique, depuis l'arrêt de cette activité au centre fédéral de Saint-Jean-sur-Richelieu.

## 4.2 Défis futurs de recherche et d'innovation au Québec

Après l'analyse des divers documents<sup>15</sup> et consultation de différents centres de recherche et conseillers impliqués au Québec, on peut dégager certains besoins prioritaires pour le futur.

### Phytoprotection

- La biologie des ennemis de culture (cécidomyie du chou-fleur, mouche du semis, mouche du chou, maladies bactériennes, altise à tête rouge, nématodes de l'ail, etc.).
- Le développement de modèles prévisionnels et d'outils de détection des ennemis de culture ainsi que la détermination de seuils d'intervention.
- La lutte intégrée afin de réduire les risques associés à l'usage des pesticides par la mise en place de moyens de lutte alternatifs (ex. : confusion sexuelle, cultures pièges, prédateurs, parasitisme).

<sup>15</sup> Compte-rendu des ateliers organisés par le comité légume du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) et *Forum et plan d'action en recherche et innovation dans le secteur maraîcher*, rapport final et plan d'action, Forest Lavoie Conseil, 2013.

- Le désherbage mécanique ou physique visant à contrer les mauvaises herbes.
- La gestion et la manipulation des pesticides (santé des travailleurs et environnement).
- L'impact et l'adaptation aux changements climatiques en regard des ennemis de culture.

#### **Irrigation, fertilisation et régie agronomique**

- L'optimisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation (périodes critiques et prélèvements d'eau).
- La qualité de l'eau d'irrigation et la salubrité des aliments.
- Une plus grande mécanisation des opérations au champ et de la récolte.
- L'optimisation de l'utilisation d'engrais et l'amélioration de l'efficacité du prélèvement.
- La gestion et la valorisation des matières résiduelles (résidus de culture, eaux de lavage, etc.).

#### **Engrais verts, cultures intercalaires et santé des sols**

- L'implantation des engrais verts, des rotations et des cultures intercalaires.
- La lutte contre l'érosion, la compaction et la dégradation des sols et des terres noires.

#### **Autres sujets**

- Les biostimulants et leurs effets sur les cultures.
- Les productions émergentes à fort potentiel telles que les légumes ethniques ou l'ail.

## **5 Le développement durable**

Le secteur maraîcher a été évalué en fonction des seize principes définis par la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1), qui s'inscrivent dans les dimensions sociale, environnementale et économique. Cette section reprend les éléments importants de cette évaluation qui n'ont pas déjà été traités dans les autres sections.

#### **Réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides**

Les cultures maraîchères sont sensibles à de nombreux ennemis des cultures et, par le fait même, elles sont exigeantes en ce qui concerne les pesticides. Avec les changements climatiques, on s'attend à une croissance de la pression des ennemis des cultures. Les consommateurs exigent des produits de qualité et d'apparence parfaite. La présence de résidus de pesticides sur les fruits et les légumes est aussi une source de préoccupation pour les consommateurs, même si les analyses effectuées indiquent qu'ils se trouvent généralement sous les limites maximales de résidus (LMR) permises pour la sécurité alimentaire<sup>16</sup>. La Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), lancée en 2015, encadrera l'utilisation des pesticides les plus à risques, tels que les insecticides de la famille des néonicotinoïdes.

Le développement et le transfert de connaissances sur la lutte intégrée, les alternatives à l'utilisation des pesticides ou les pratiques à moindre risque pour la santé et l'environnement sont des avenues pour améliorer la performance des entreprises. La Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture (SPQA) 2011-2021, incluant les producteurs maraîchers, vise à accroître les efforts en ce sens.

<sup>16</sup> MAPAQ, *Résidus de pesticides dans les fruits et légumes frais vendus au Québec 2007-2011, 2012.*

## Accessibilité aux fruits et légumes pour une meilleure santé

La consommation de légumes est reconnue pour sa valeur nutritive et ses bienfaits pour la santé. Toutefois, en 2014, seulement 47 % de la population respectait la recommandation minimale du *Guide alimentaire canadien* à cet égard, qui est de 5 portions de fruits et légumes par jour. L'une des cibles de la Politique gouvernementale de prévention en santé est de hausser cette proportion pour l'établir à plus de 50 % d'ici 2025. Par ailleurs, l'accessibilité à des légumes frais et variés est inégale et difficile dans certains quartiers des villes ou certaines petites municipalités situées loin des villes ou dans certaines régions éloignées comme le Nord-du-Québec. Les marchés publics et autres initiatives d'achat de proximité offrent un accès à des légumes frais. L'innovation dans le produit prêt à l'emploi est également une piste pour aider à accroître la consommation de légumes (laitues ensachées, bol de légumes précoupés, etc.).

## Santé et conservation des sols

Les sols cultivés en légumes présentent plusieurs phénomènes de dégradation dont les principaux sont la compaction ainsi que l'érosion hydrique et éolienne. Dans certaines régions, il est également fréquent de constater des taux de matière organique très faibles en sol minéral variant entre 2,0 et 2,5 %<sup>17</sup> et se situant sous les seuils critiques pour les rendements. De plus, les terres noires (ou sols organiques), couramment utilisées pour la production légumière, sont particulièrement soumises à l'érosion éolienne et à l'affaissement. Ces derniers<sup>18</sup> peuvent entraîner des pertes de 1 à 4 cm de sol par année<sup>19</sup> selon l'intensité du travail de la terre, la teneur en eau (nappe phréatique) et le type de couvert végétal.

Les cultures de couverture, les cultures intercalaires, les planches permanentes, les rotations améliorées, la réduction du travail du sol, la réduction du poids de la machinerie ainsi que les apports organiques sont des solutions pouvant améliorer la conservation des sols. Ces pratiques permettront également à ce secteur de s'adapter aux changements climatiques dont les principaux risques identifiés sont l'excès de pluie, la sécheresse, l'excès de chaleur et les vents violents<sup>20</sup>.

## Gestion des matières résiduelles et réduction du gaspillage alimentaire

Près de 80 % des entreprises maraîchères gèrent des résidus végétaux post-récolte (environ 84 t par entreprise ou 1,4 t/ha)<sup>21</sup>. Il arrive également que les légumes ne soient pas récoltés pour cause de mauvaise qualité ou de conditions de marché défavorables. Certaines voies de valorisation ont été mises en place, telles que l'alimentation animale, le compostage, la vente de légumes imparfaits ou les banques alimentaires, mais elles sont encore à développer. Par exemple, dans les banques alimentaires, des retours fiscaux sont possibles pour des dons alimentaires, mais les ressources manquent pour la logistique et la conservation du produit.

Les autres résidus générés par le secteur sont de deux types :

1. les matières plastiques issues des techniques de production (plasticulture permettant d'allonger la saison de production et irrigation goutte à goutte) ;
2. les eaux de lavage des légumes, qui génèrent une eau usée chargée de matières en suspension.

Puisque les plastiques sont souillés par le sol, ils sont actuellement peu valorisables ou recyclables. Pour les eaux de lavage, des normes de rejets dans le milieu naturel sont attendues pour que les entreprises maraîchères puissent mettre en place des systèmes de traitement d'eau à leur portée sur le plan économique.

<sup>17</sup> Fédération des producteurs maraîchers du Québec (FPMQ), *Inventaire des problématiques environnementales spécifiques au secteur maraîcher québécois*, 2006.

<sup>18</sup> Processus accéléré de décomposition où l'on observe un tassement des différentes couches de sols.

<sup>19</sup> Djamel Esselami, *L'évolution des terres noires et le problème de la compaction*, Journées horticoles de Saint-Rémi, 2014.

<sup>20</sup> FOREST LAVOIE CONSEIL, *Évaluation des principaux risques climatiques actuels sur les cultures maraîchères afin d'identifier les besoins d'adaptation et les technologies potentielles*, 2016.

<sup>21</sup> AGECO, *Portrait et priorités du secteur maraîcher*, 2007.

## **Cohabitation : prélèvement et optimisation de l'utilisation de l'eau**

Le secteur agricole fait face à une concurrence grandissante de la part d'autres utilisateurs de la ressource en eau. Les trois quarts de l'eau utilisée dans les productions végétales servent à l'irrigation<sup>22</sup> et les cultures maraîchères comptent pour plus de 40 % des superficies irriguées au Québec (5 890 ha) en 2016<sup>23</sup>. Les volumes d'eau prélevés varient grandement selon les conditions climatiques, les systèmes d'irrigation, les types de sols et les besoins des cultures. Ainsi, ils ont varié de 95 à 3 000 m<sup>3</sup> eau/ha selon un récent inventaire des entreprises maraîchères<sup>24</sup>. Celles-ci doivent se conformer au Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (RLRQ, chapitre Q-2, r. 14), qui les oblige à effectuer une déclaration annuelle de leur prélèvement d'eau (environ 400 producteurs sont visés). Dans un contexte de compétition accrue pour les usages de l'eau et d'adaptation aux changements climatiques, les entreprises doivent être en mesure de quantifier et d'intégrer les techniques d'irrigation qui permettent une optimisation de l'utilisation de l'eau.

# 6 Les enjeux et les défis du secteur

## **La capacité de répondre aux exigences sociétales en santé et environnement**

Les légumes ont une image positive pour les consommateurs puisqu'ils contribuent à la saine alimentation. De grands progrès ont été réalisés pour l'amélioration de la qualité, de la salubrité et de la traçabilité des produits québécois, et les efforts se poursuivent en ce sens. Les résidus de pesticides sur les légumes et dans l'environnement ainsi que le gaspillage alimentaire (produits déclassés ou moches) sont des préoccupations grandissantes des consommateurs. L'amélioration de l'identification des légumes du Québec et la connaissance de leurs caractéristiques distinctives représentent aussi des défis visant à accroître leur présence dans l'assiette des Québécois.

## **Le développement de la mise en marché**

Pour répondre à la demande des grands distributeurs, qui exigent de forts volumes, une constance dans les approvisionnements et des critères spécifiques de qualité, les producteurs ont dû s'adapter à ces exigences. Ils ont eu recours à des solutions comme le regroupement de l'offre ou l'expansion. Plusieurs regroupements de producteurs en commercialisation connaissent d'ailleurs un succès (ex. : VegPro International, Groupe Vegco, Organzo, Symbiosis).

La Place des producteurs (Marché central de Montréal) a constitué une solution de rechange aux grandes chaînes d'alimentation pour ce qui est de favoriser l'accès des producteurs québécois au marché de gros. Toutefois, cette plate-forme de commercialisation a dû faire face, avec le temps, à un désintérêt de certains utilisateurs. Cela est dû notamment aux pratiques de commerce de nuit, qui sont moins adaptées aux nouvelles générations et au besoin de nouveaux services d'entreposage, de transbordement et de livraison. Le repositionnement stratégique de cette plate-forme est en cours.

## **Le positionnement sur le marché d'exportation**

L'exportation est essentielle à la commercialisation des légumes frais du Québec (48 % des ventes) et les produits sont particulièrement dirigés vers la côte est américaine. Ce marché a connu une forte croissance de près de 10 % par année durant la période étudiée. Les entreprises maraîchères souhaitent saisir les opportunités de ce marché et positionner des légumes québécois sur la scène internationale.

<sup>22</sup> BPR GROUPE-CONSEIL, *Analyse des questions d'approvisionnement en eau pour le secteur de l'agriculture*, 2003.

<sup>23</sup> STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur l'eau dans l'agriculture*, CANSIM, tableau 153-0136, 2016.

<sup>24</sup> C. BOIVIN, J. VALLÉE, M. GUILLOU, D. BERGERON et P. DESCHÊNES, *Caractérisation de l'usage de l'eau en irrigation*, IRDA, 2016.

## **La pénurie et les coûts élevés de main-d'œuvre**

Le secteur des légumes est l'un des plus grands employeurs en agriculture. La main-d'œuvre représente le plus important poste budgétaire pour les entreprises maraîchères (entre 30 et 60 % des coûts de production). Par ailleurs, le travail est saisonnier et exigeant physiquement. La main-d'œuvre locale est donc plus difficile à obtenir et à garder. Les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle majeur dans ce secteur pour combler en partie la pénurie croissante de main-d'œuvre.

Des stratégies visant à attirer et à retenir la main-d'œuvre dans le secteur des légumes et à s'assurer qu'elle est formée et qualifiée, l'amélioration constante des programmes de main-d'œuvre étrangère et les stratégies visant à réduire les coûts de main-d'œuvre (mécanisation ou meilleure organisation du travail) font partie des solutions expérimentées.

## **La recherche et l'innovation**

Aujourd'hui, les technologies changent rapidement, tout comme les besoins des consommateurs et des marchés. Par exemple, les nouvelles variétés de légumes, les produits prêts à l'emploi et le biologique présentent les meilleures croissances des ventes. Les producteurs maraîchers cherchent constamment à améliorer leurs pratiques et à se maintenir à la fine pointe de la technologie.

Des réflexions en cours visent à déterminer des mécanismes qui permettraient d'accroître le financement et de mieux coordonner les efforts de recherche et d'innovation technologique dans les domaines prioritaires. L'avenue d'un Fonds d'innovation maraîcher associé à des programmes de gestion des risques fait l'objet de discussions.

## **L'organisation du secteur**

Les deux principales associations de producteurs sont maintenant unifiées sous l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), ce qui a permis de concentrer les efforts de développement et d'avoir un interlocuteur unique. L'APMQ et l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL) s'impliquent dans la promotion et la commercialisation des légumes. La communication, la concertation ainsi que l'adoption d'une vision et d'une planification stratégique partagées entre les différents maillons sont des conditions favorables au développement du secteur.

## 7 Annexe

Tableau 15 - Comparaison des rendements des différents légumes au Québec, en Ontario et aux États-Unis en 2015 et croissance en dix ans, soit de 2006 à 2015

Cultures	Rendement (t/ha)					
	Québec		Ontario		États-Unis	
	2015	2015/2006	2015	2015/2006	2015	2015/2006
Ail	ND	ND	2,4	-8 %	18,2	-2 %
Asperge	3,9	15 %	5,0	79 %	3,3	9 %
Betterave	25,0	3 %	31,3	83 %	ND	ND
Brocoli	13,6	23 %	9,7	49 %	17,6	8 %
Carotte	37,7	7 %	56,3	18 %	38,0	9 %
Céleri	44,7	31 %	53,0	-23 %	67,1	-14 %
Chou-fleur	20,6	14 %	20,3	17 %	19,8	0 %
Chou	38,8	17 %	27,3	7 %	40,3	6 %
Choux de Bruxelles	13,6	23 %	7,0	ND	ND	ND
Citrouille	29,6	44 %	24,1	121 %	20,7	-23 %
Concombre	34,6	71 %	24,5	93 %	19,8	-1 %
Courge et courgette	14,4	20 %	17,7	36 %	17,4	-6 %
Haricot	7,5	32 %	6,5	12 %	6,2	-16 %
Laitue	24,7	38 %	23,0	21 %	36,1	1 %
Maïs sucré	11,2	17 %	12,0	-7 %	13,7	3 %
Melon d'eau	18,8	-27 %	43,1	25 %	34,0	-0,30 %
Oignon sec	46,6	48 %	45,9	24 %	56,8	14 %
Oignon vert et échalote	34,9	68 %	ND	ND	ND	ND
Panais	16,1	28 %	32,0	29 %	ND	ND
Persil	12,5	ND	17,9	ND	ND	ND
Pois vert	5,2	44 %	4,5	-13 %	ND	ND
Poivron	35,9	41 %	23,1	5 %	37,1	31 %
Radis	34,1	228 %	22,0	112 %	ND	ND
Rutabaga et navet	35,9	7 %	28,7	24 %	ND	ND
Tomate	25,5	99 %	79,1	0 %	32,1	-5 %

Sources : Statistique Canada (CANSIM, tableau 001-0013) ; ISQ et MAPAQ (*Profil sectoriel de l'industrie horticole au Québec*) ; USDA (*Vegetables Summary*) ; OMAFRA et OPVG. Compilation et estimation du MAPAQ.

## RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)  
Sous-ministériat aux politiques agroalimentaires

## COORDINATION ET RÉDACTION

*Direction du développement des secteurs agroalimentaires*  
Marie-Hélène Déziel

## COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

### **Sous-ministériat aux politiques agroalimentaires**

*Direction du développement des secteurs agroalimentaires*  
Sam Chauvette

*Direction de la planification, des politiques et des études économiques*  
Jornette Dangbédji, Josée Robitaille, Karim Kesri et Line Lapointe

*Direction de l'appui à la recherche et à l'innovation*  
Claude Chartrand

### **Sous-ministériat au développement régional et au développement durable**

*Direction générale de l'appui à l'agriculture durable*

Marie-Hélène April, Pascale Cantin, Mikael Guillou, Nezha Hayani, Nathalie Laroche, Marc-André Ouellet, Annie Pellerin, Janylène Savard et Judith Tremblay

*Directions régionales*

Lucie Caron (Laurentides), Isabelle Couture (Montérégie), Mélissa Gagnon (Montréal-Laval-Lanaudière) et Mario Leblanc (Montérégie)

*Direction générale du développement et de l'aménagement du territoire agricole*  
Nicolas Turgeon et Simon Collin

### **Sous-ministériat à la formation bioalimentaire**

*Direction de la main-d'œuvre et de la relève*  
Pierre-Luc Désaulniers

## RELECTURE

Félien Hitayezu, Yvon Forest, Pierre Dumoulin, Pierre Mongrain et Norman Houle

## SOUTIEN TECHNIQUE ET PHOTOGRAPHIES

Direction du développement des secteurs agroalimentaires  
Direction des communications

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Isabelle Tremblay (Des mots et des lettres)

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-80122-1



